

SOLIDARITÉ. Plusieurs fausses informations ont circulé sur les réseaux sociaux à propos de l'association

« Tout le monde a sa place » aux Restos du cœur

15/05/2023

PLUSIEURS INFORMATIONS ont récemment circulé sur les réseaux sociaux. Beaucoup, fausses, ont remis en cause l'essence même des Restos du cœur.

L'association, par la voix de son président de l'antenne départementale, Jean-Yves Potier, tient à rappeler les bases de l'association. Notamment sur un point essentiel : il n'y a pas de concurrence entre les associations caritatives.

Pas de concurrence

« Tout le monde a sa place, au contraire, plus nous serons nombreux à aider, plus les personnes démunies seront aidées, entourées... Il n'y a pas de concurrence entre les associations caritatives mais une complémentarité voire une solidarité », souligne le président avant d'insister : « Chaque personne accueillie est libre d'aller également s'inscrire aux autres associations caritatives qui peuvent exister sur leur secteur. D'autant que notre aide alimentaire représente en moyenne 6 repas par semaine par personne sur les 14 que compte la semaine. Cela ne

couvre pas tous les besoins, nous en sommes conscients ! »

Les Restos du cœur fournissent en revanche, toutes les semaines, et toute l'année, des repas hebdomadaires gratuits, mais aussi « équilibrés, composés à chaque passage de protidiques, accompagnement, desserts et laitages, souligne encore Jean-Yves Potier. Les fonds Restos du cœur et l'aide Fonds de Solidarité Européen (FSE) nous permettent de respecter cet équilibre alimentaire. Nous ne dépendons pas que des collectes, ou des dons alimentaires ». Ainsi, chaque semaine, les bébés de 0 à 18 mois reçoivent des dons des Restos du cœur « au travers du lait maternisé, des couches et des petits pots. Et dès 12 mois les bébés reçoivent une dotation adulte complète ».

Respect des données personnelles

Il rappelle également, dans un communiqué, que : « les Restos du cœur réservent un accueil inconditionnel à toutes les personnes les plus démunies dans le cadre de l'aide à la



→ L'association a servi, au cours de l'été 2022 et l'hiver 2023, 846 000 repas au niveau départemental.

personne et dans tous les centres d'activité de la Manche. C'est ainsi qu'une écoute bienveillante, sans aucun jugement, et les orientations les plus adaptées, avec l'aide des instances sociales, médicales, emploi, etc., sont pratiquées par les bénévoles des Restos. Ils sont formés à cet effet et bien sûr, il n'y a pas de conditions de ressources

qui entrent en compte. »

Dernière mise au point, celle du respect des données personnelles : « Si sur certaines communes, nous disposons de locaux que nous devons partager, il n'y a aucun échange de fichiers avec les autres associations », assure le président qui rappelle enfin que les Restos du cœur, comme toutes les autres associations,

sont tenus « au respect des lois Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) ».

Finalement, l'esprit de Coluche règne toujours au Restos du Cœur. Il « suffisait de le rappeler », conclut le président.

Solène LAVENU